



Pôle nord-est

Quelques nouvelles du CE

mars 2015

Préambule de la CGT	2
1. Compte rendu de la réunion extraordinaire du CCE du 5 mars 2015	2
2. Bilan sur la situation comparée des femmes et des hommes en 2013	3
3. Projets des antennes pour le 2 ^{ème} trimestre 2015	3
4. Point filière production	4
5. Questions diverses	4

CE de mars 2015

La séance a démarré par une minute de silence en hommage à notre collègue de Nancy, Frédéric Marchant, technicien à la logistique, décédé le samedi 14 mars.

➔ VOIR LE LIMINAIRE DE LA CGT

Les élus pensent aux proches de Frédéric Marchant, et aux salariés qui l'ont côtoyé, d'autant plus que les salariés de Nancy sont encore marqués par le suicide de leur collègue JRI Abdallah Jiqqir.

La direction a donné des précisions sur les faits, puisque Frédéric a choisi de se donner la mort sur son lieu de travail.

La direction a immédiatement convoqué les membres du CHSCT présents afin d'encadrer la prise en charge des personnels sur place, elle a mis en place une cellule de soutien psychologique,

La Direction de la santé au travail a été alertée, et la direction de pôle s'est déplacée le lundi. Une réunion de CHSCT extraordinaire s'est tenue jeudi 19 mars : les membres ont décidé de la mise en place d'une délégation d'enquête paritaire composée de 3 membres de la l'encadrement et de 3 membres du CHSCT local, afin d'identifier le lien éventuel entre ce geste tragique et son contexte de travail, et de définir des mesures de prévention pour que cela ne se reproduise plus.

Les élus déplorent terriblement ce nouveau drame et espèrent vivement que la direction va enfin entendre les alertes lancées depuis plusieurs années sur la dégradation des conditions de travail dans notre entreprise. (*Voir déclaration liminaire*)

1

Compte rendu par la Secrétaire de la réunion extraordinaire du CCE du 5 mars 2015

(Voir CR du CCE du 5 mars)

A l'ordre du jour de ce CCE extraordinaire la consultation sur le projet « info 2015 »

Ce projet serait séquencé en 3 phases avec pour objectif une future rédaction unique, regroupant les rédactions nationales de France 2, France 3 et les médias numériques.

Ce qui revient à dire une fusion, absorption de la rédaction nationale de France 3.

Les conséquences de cette fusion seraient désastreuses tant au niveau du pluralisme des éditions que de l'impact sur les conditions de travail tels que risque de déprofessionnalisation et risques psychosociaux.

C'est pourquoi le CHSCT et le CE du siège ont déposé des recours en justice notamment pour « absence d'éléments d'information suffisants sur les 3 phases du projet » ou encore pour « absence de cahier des charges éditorial ». La justice est saisie. Elle se prononcera sur la forme mais pas sur le fond mais permettrait aux élus de prolonger les débats au sein des instances. La date de l'audience en référé au TGI est le 30 mars. La direction a annoncé lors de ce CCE la prolongation de la consultation jusqu'au 9 avril. Un CCE extraordinaire se réunira juste avant cette date.

Délai très insuffisant et même précipité pour les élus, la direction de France Télévisions est incapable de nous présenter l'ensemble des 3 phases de son projet et nous sommes à deux mois du renouvellement du PDG.

Bilan sur la situation comparée des femmes et des hommes dans l'établissement FTV Nord-Est en 2013

(Voir CR de la commission égalité Femmes/Hommes du 17 février 2015)

La commission déplore le manque de lisibilité du nouveau rapport de situation comparée. Ce rapport a été adapté aux nouvelles classifications issues du nouvel accord collectif, mais le résultat est accablant et l'on a l'impression d'avoir fait un bond de dix ans en arrière. La plupart des indicateurs n'est pas renseignée pour les années 2011 et 2012, ce qui empêche là aussi toute possibilité d'étude de l'évolution de la situation.

Pourtant, rien que l'analyse générale des données fournies permet de voir que d'énormes progrès sont encore à faire sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans notre établissement tant au niveau du taux de féminisation avec un effectif de seulement 39,8% de femmes que des progressions de carrière, notamment chez les journalistes avec seulement 25% de femmes dans l'encadrement.

Aux vues de toutes ces remarques et en l'absence de plan d'action spécifique de la direction du pôle, les élus ont donné un négatif, voté à l'unanimité *(voir avis)*.

Projets des antennes pour le 2^{ème} trimestre 2015

Début de la grille d'été : samedi 27 juin

Reprise de la grille de rentrée : le 31 août

Dernier « samedi et vous » : Samedi 20 juin

Dernier « dimanche dans votre région » : Dimanche 21 juin

■ **Sur nos émissions matinales :**

Habituellement, les émissions matinales étaient suspendues pendant la durée des vacances scolaires de toutes les zones du pôle nord-est (zones A et B, soit 4 semaines de suspension pendant les vacances d'hiver !).

Cette année, la direction du pôle a demandé à ne suspendre que pendant la période de vacances des antennes concernées, soit 2 semaines, cela est considéré comme une demande de PAE. La direction nationale a accepté tout d'abord pour les vacances d'hiver, réservant sa décision pour les vacances de printemps au bilan dressé un bilan après les vacances d'hiver. Le bilan constaté par la direction nationale est positif : scores maintenus et audiences meilleures, elle a donc accepté de reconduire ce dispositif pour les vacances de printemps. Cependant il n'y aura pas de matinales pendant les jours fériés.

■ **Les éditions locales durant l'été :**

La direction nous informe qu'elles seront suspendues dans leur forme habituelle pendant la grille d'été, comme l'année dernière. Chaque antenne a un projet éditorial différent, la direction nous en informera au CE du 17 avril.

■ **Reprise de septembre :**

Les matinales seront là. Les LVL idem. Avec des émissions spéciales dédiées à la réforme territoriale.

Point filière production

- Arrêts de la post production d' « un livre, un jour » par la filière à Lambersart
- Plan de charge 2015

Le plan de charge 2015 est reporté au prochain CE, la commission n'ayant pas pu de réunir pour étudier les documents remis par la direction.

Mickaël Friedrich directeur des moyens de La Filière est venu tenter de justifier l'externalisation de la post-production du magazine « un livre, un jour » réalisé depuis plus de 10 ans par le site de la filière de Lambersart.

Mickaël Friedrich nous informe que le coproducteur a voulu trouver un nouveau concept pour le magazine. Cette nouvelle adaptation a nécessité de remonter le produit sur Paris qui a confié le nouvel habillage à une société extérieure « Highway ». Il nous assure que lorsque ce nouveau concept sera finalisé le retour aux moyens de production reviendrait à France Télévisions. Cependant Mickaël Friedrich est incapable de nous assurer que le magazine reviendra en production à Lambersart.

Il nous assure que le plan de charge est tenu, car on a eu de nouvelles émissions religieuses à produire.

Les élus ont voulu savoir qu'elle est l'intérêt d'externaliser ce magazine : réponse c'est une question artistique.

Les élus dénoncent le fait que la direction de la filière prenne le prétexte d'un manque de compétences artistiques de son personnel pour externaliser la fabrication du magazine « un livre, un jour ». (*voir motion*)

Questions diverses

- **Pourquoi a t-on choisi de diffuser le journal des initiatives dans la 2ème partie du JT du 19/20 de Nord-Pas de Calais au lieu de la locale de Boulogne pendant les vacances de février ?**
C'est de l'initiative, pas forcément heureuse, de l'antenne. Pour la direction du pôle ce choix donne matière à réflexion.
- **Selon la direction quel comportement prioritaire doit avoir un rédacteur en chef à l'égard d'une équipe sur le terrain quand il apprend qu'elle a été agressée au cours du tournage ?**
Il y a une procédure à respecter, fiches « réflexe » pour Lille. La direction annonce qu'une enquête sera menée par le Délégué Régional. Les élus ont demandé que la Directrice de la coordination éditoriale soit associée à cette enquête.

Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims, Strasbourg, le 26 mars 2015

Vos élus CGT :

Laurence Carpentier (Lille), William Maunier (Metz), Cyril Pinato (Filière Strasbourg), Claire Portalès (Besançon), Carole Herbin (Reims), Isabelle Debraye (Amiens), Annabelle Igier (Reims), Olivier Bouillon (Nancy), Bertrand Théry (Valenciennes), Christophe Steiner (Strasbourg), Angélique Sergent (Nancy), Philippe Cornet (Lambersart), Christophe Van Mullem (Lambersart).

Représentant syndical : Véronique Marchand (Lille)

Prochain CE le 17 avril à Lille

Vos élus **cgt** se tiennent à votre disposition

LIMINAIRE de la CGT pour le CE DU 20 MARS 2015

Je suis Abdallah, je suis Jean-Gabriel, je suis Frédéric...

3 collègues, 3 salariés du pôle Nord Est qui ne sont plus là parce qu'ils se sont donnés la mort .

Ce vendredi 20 mars aurait dû être un beau jour pour se réunir : c'est le printemps, le jour où symboliquement tout renaît !

Mais pour nous c'est un jour de deuil . Frédéric Marchant s'est ôté la vie samedi dernier sur le parking de France 3 Nancy.

Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Tout notre soutien va également à nos collègues de France 3 Lorraine qui n'avaient pas encore apaisé leur douleur de la perte d' Abdallah.

Frédéric, qui était en arrêt maladie a choisi la mort sur son lieu de travail et il a laissé une lettre qui explique son geste : c'est tout sauf anodin concernant les liens avec le travail.

Alors toute notre indignation va vers cette communication de la direction qui a caché, dans les premiers jours, le geste suicidaire aux personnels ; une communication qui a effacé Frédéric des effectifs prétendant –d'après le Figaro.fr - qu'il ne travaillait plus depuis des années !

Toute notre indignation va vers ce déni de la souffrance au travail affiché par la direction.

Toute notre colère va vers cet aveuglement à ne pas tenir compte des nombreux signaux d'alarme qui ont déjà retenti, notamment avec le rapport Vaquin.

Toute notre colère va vers ce refus de modifier un management manichéen, autocratique et autoritaire ! Mais de quoi et de qui a donc peur ce cadre nancéen qui vient de refuser à un élu du CHSCT de Lorraine le principe de réunions d'information sur place ?

Quand donc allez-vous tirer les leçons des échecs répétés de votre politique d'encadrement ? Au bout de combien d'arrêts maladie ? de burn out ? de suicides ?

Toute notre colère va vers ces cadres qui croient diriger un troupeau de moutons ou une meute de chiens, c'est selon, avec une calculette à la place du cœur et du cerveau !

Toute notre colère va vers ceux qui accablent les personnels et déshonorent publiquement l'entreprise...il suffit de lire la presse !

- On y parle de 6 suicides depuis 2010 et de nombreuses tentatives
- On y lit que les salariés ont perdu la confiance, constat du rapport Schwartz
- On y apprend – d'après le rapport Vaquin- que FTV est atteinte du syndrome de l'ex France –télécom
- Sans oublier un PDG aux abois pour cause de course à la présidence de FTV qui envoie les huissiers à la chasse aux salariés jusqu'à la cantine du siège pour les intimider et les empêcher de faire grève !

Allant jusqu'à entamer des procédures disciplinaires contre une dizaine d'entre eux !

Cette agression contre le droit de grève est tellement symptomatique du climat social délétère qu'hier les salariés de FTV se sont mis en grève sur un préavis intersyndical ... et une fois de plus , plutôt que l'apaisement c'est la manière forte que la direction applique ! on a vu ainsi l'encadrement du pôle menacer , mentir, intimider !

A un vidéo : « si tu refuses de changer de poste, je te déclare gréviste toute la journée » !

A un OPS : « les grèves de 59 minutes ça n'existe pas, t'es en grève pour la journée » !

et le tout devant témoins !

ces personnels sont déjà tellement sous pression que vous pouvez compter sur nous pour surveiller leur état de santé !

Le 20 mars aurait été un beau jour pour se réunir : l'ONU l'a décrétée « journée internationale du bonheur »....

Vos méthodes en font un jour funeste.

Strasbourg , le 20 mars 2015

Projet info2015

A l'ordre du jour de ce CCE extraordinaire la consultation sur le projet « info 2015 »

Ce projet serait séquencé en 3 phases avec pour objectif une future rédaction unique, regroupant les rédactions nationales de France 2, France 3 et les médias numériques.

Ce qui revient à dire une fusion, absorption de la rédaction nationale de France 3.

Les conséquences de cette fusion seraient désastreuses tant au niveau du pluralisme des éditions que de l'impact sur les conditions de travail : tels que risque de déprofessionnalisation et risques psychosociaux. Les salariés concernés aussi bien journalistes que techniciens des rédactions nationales de France 2 et France 3 ne veulent pas de cette fusion à marche forcée. Pourquoi vouloir marier à tout prix des gens qui ne le souhaitent pas et ce pour d'excellentes raisons (pluralisme de l'information, attachement à une rédaction, crainte de disparition d'éditions, refus d'une organisation verticale et d'un management autoritaire, possibilité de contrôle de l'information...)

Le 4 mars, présentation officielle du rapport Schwartz en présence de 3 ministres sur l'avenir de France Télévisions à l'horizon 2020, outre un cadrage budgétaire contraint et irréaliste elle pose un certain nombre de questions sur la réalisation du projet « Info 2015 » ; sur la réalisation du projet lui-même : « pourquoi continuer à disperser les forces du groupe en séparant aussi nettement l'information nationale des rédactions régionales de France 3 toutes régions des outremer et de France O » ? Le rapport creuse, également, le sujet d'une chaîne « tout info » sur le réseau hertzien. Les élus ont demandé quels seront les impacts sur l'emploi et quelle sera la chaîne qui va être sacrifiée pour cette chaîne « tout info » ?

Thierry Thulliez affirme que le projet « info 2015 » sera réalisé à effectif constant et que si le souhait de la tutelle est la réduction de personnel ce n'était pas le sien, mais jusque quand ? il ne faut pas oublier que France Télévisions va renouveler son PDG dans 2 mois. L'engagement de la direction actuelle n'est pas forcément celle de la prochaine qui sera désignée par le CSA.

Sur la chaîne « tout info » il déclare que la direction de France Télévisions a d'autres projets que la chaîne tout info, les documentaires par exemple. Quand on sait les relations toujours aussi malsaines entre FTV et les producteurs privés on ne peut que douter de la réalisation d'un tel projet.

Sur la place des autres rédactions de France 3, France ô et Outremer 1^{ère}, Thierry Thulliez affirme que ce n'est pas parce que demain il y a « info 2015 » que cela impactera les autres chaînes au contraire, elles auront leur place dans le contenu éditorial d'info 2015. De que quelle manière ? Les chaînes régionales et exagonales seront-elles des « prestataires » de la rédaction nationale ?

Patrice Papet a beau déclarer que la vie continue et que l'entreprise ne peut s'arrêter de fonctionner tous les 5 ans pendant 6 mois en raison du renouvellement du PDG mais les élus estiment que la question de la maturité du projet est réellement posée.

C'est pourquoi le CHSCT et le CE du siège ont déposé des recours en justice notamment pour « absence d'éléments d'information suffisants sur les 3 phases du projet » ou encore pour « absence de cahier des charges éditorial ». La justice est saisie. Elle se prononcera sur la forme mais pas sur le fond mais permettrait aux élus de prolonger les débats au sein des instances. La date de l'audience en référé au TGI est le 30 mars. La direction a annoncé lors de ce CCE la prolongation de la consultation jusqu'au 9 avril. Un CCE extraordinaire se réunira juste avant cette date.

Délai très insuffisant et même précipité pour les élus, la direction de France Télévisions est incapable de nous présenter l'ensemble des 3 phases de son projet et nous sommes à deux mois du renouvellement du PDG.

Le prochain CCE ordinaire aura lieu les 25 et 26 mars prochain.

Strasbourg, le 20 mars 2015



Compte-rendu de la commission Egalité du CE Pôle Nord-Est du 17 février 2015

Présents : Annabelle Igier, Thierry Chauffour, Dalila Iberrakene, Elise Benoît, Laurence Miller

Pour la direction : Catherine Bayol DRH et Eric Guillouard chargé du pilotage social

ODJ : Examen du rapport de situation comparée PNE 2013

En préalable, la commission déplore le manque de lisibilité du nouveau rapport de situation comparée. Ce rapport a été adapté aux nouvelles classifications issues du nouvel accord collectif, mais le résultat est accablant et l'on a l'impression d'avoir fait un bond de dix ans en arrière.

Les indicateurs sont en effet pour la plupart inutilisables, exemple : mis à part le chapitre sur les effectifs, les techniciens et les administratives ne sont plus distingués et présentés seulement par catégories socio-professionnelles, « ouvrier », « maîtrise », « cadre », sans aucune notion du métier ou au moins de la famille professionnelle.

A cause de la bascule vers la nouvelle convention, la plupart des indicateurs n'est pas renseignée pour les années 2011 et 2012, ce qui empêche là aussi toute possibilité d'étude de l'évolution de la situation.

Nous sommes donc revenus à la préhistoire du rapport de situation comparée... Est-ce une volonté délibérée de la direction, pour noyer ou dissimuler les informations et garantir ainsi le maintien de son Label Diversité auprès de l'AFNOR ? On peut s'en inquiéter effectivement...

D'autant plus que cette année, aucun plan d'actions ou d'objectifs en matière de résorption des inégalités n'a été fourni par la direction.

Les commentaires accompagnant le RSC 2013 du Pôle Nord-Est sont lénifiants. A les lire on pourrait croire que tout va bien dans le PNE. Mais avec seulement 39,8% de femmes dans ses effectifs, le pôle Nord-Est est quand même le plus mauvais des 4 pôles de France 3 !

Et ce ne sont pas les embauches qui peuvent inverser la tendance, puisque chez les PTA se sont seulement 2 femmes pour 10 hommes qui ont été recrutés en CDI en 2013... alors que chez les CDD, la proportion de femmes est nettement supérieure, et atteint même 62% chez les occasionnelles PTA et 65% chez les journalistes !

Et là encore, on note la disparition d'un indicateur important, celui de la mobilité, comme si le dernier levier était seulement les recrutements alors même que France Télévisions ne cesse de prôner les mutations...

Il faudrait également pouvoir faire un focus par antenne sur certains indicateurs, ce qui permettrait de distinguer les bons et mauvais élèves, non pour décerner des diplômes mais justement pour agir là où c'est nécessaire.

L'accès à l'encadrement, lui aussi reste majoritairement masculin, et est même en baisse pour les journalistes où l'on ne compte que 25% de femmes encadrantes. La mise en place d'un « vivier » chez les PTA a été prévue dans le nouvel accord Egalité signé en avril 2014, il faut espérer que le dispositif corrige cet état de fait.

En matière de pyramide des âges, on note une possibilité d'évolution puisque les salariés les plus âgés sont des hommes, on peut donc espérer là aussi qu'avec les départs à la retraite la courbe s'inverse également.

L'organisation du temps de travail montre que comme auparavant, les temps partiels sont majoritairement occupés par des femmes (84%). En ce qui concerne les temps partiels « contraints », là aussi on compte 9 femmes pour 1 homme.

L'indicateur sur les mesures d'augmentation individuelle montre, dans sa globalité, une répartition plutôt équitable entre les hommes et les femmes. Mais si l'on étudie de façon plus détaillée les mesures, on constate que les femmes ne bénéficient en fait très majoritairement que des mesures de « revalorisation salariale », les moins rémunératrices, alors que les promotions, elles, vont aux hommes...

On est donc là encore très loin des préconisations de France Télévisions en la matière. Et le décalage est énorme entre l'affichage, et la réalité du vécu des femmes aujourd'hui dans l'entreprise. Et le commentaire de la direction du pôle Nord-Est sur ce thème, en page 4, a de quoi nous laisser sans voix... « *Ces constats démontrent la vigilance dont fait preuve l'entreprise sur la thématique de l'égalité salariale entre les hommes et les femmes...* ».

Les mesures accordées dans le cadre d'une mobilité apparaissent, un dispositif assez flou mais qui à l'arrivée ne bénéficie qu'aux hommes, exemple chez les journalistes où dans la filière reportage, 5 mesures ont été données aux hommes, et 1 seule aux femmes...

En matière de rémunérations, pour la première fois apparaissent les salaires médians ce dont on peut se féliciter. Mais là encore, le mélange entre techniciens et administratifs fausse complètement la photographie. Les différences de traitement augmentent avec les échelons, et à ancienneté comparable on peut voir que les hommes Cadre 1 sont payés 2902€ de plus que leurs collègues femmes. Un écart qui se retrouve chez les Rédactrices, payées 2168€ de moins que les rédacteurs pour une ancienneté strictement égale. Chez les rédacteurs en chef, c'est même pire puisqu'avec 2 ans d'ancienneté de plus que les hommes, le salaire médian des rédactrices en chef est inférieur de 4926€ que celui des rédacteurs en chef ! Pas de quoi, sans doute, soulever les vocations chez les journalistes femmes...

Satisfecit enfin de la direction sur la formation, où l'on peut voir une répartition équitable en nombres d'heures de formation. Mais cette année 2013 a été celle de la bascule vers la nouvelle convention, et de la mise en place du logiciel Papyrhus,

donc le nombre de femmes administratives formées a évidemment fortement augmenté. Nous n'avons là non plus aucune visibilité sur les formations à destination des femmes techniciennes.

Au vu de toutes ces remarques, et devant l'absence de plan d'action spécifique pour le Pôle Nord-Est, la commission Egalité du CE Pôle Nord-Est préconise un avis négatif.



Avis des élus du CE PNE sur la situation comparée des femmes et des hommes dans l'établissement FTV Nord-est en 2013

Au vu des remarques de la commission égalité Femmes /hommes sur le rapport de situation comparée des femmes et des hommes en 2013 et devant l'absence de plan d'action spécifique pour le pôle Nord-est, les élus du CE pôle NE donne un avis négatif.

Strasbourg, le 20 mars 2015-03-19

Vote à l'unanimité des élus

La CGT, la CFDT, FO et le SNJ s'associent



Motion des élus du Comité d'établissement FTV pôle nord-est

Les élus du CE FTV pôle NE dénoncent le fait que la direction de la filière prenne le prétexte d'un manque de compétences artistiques de son personnel pour externaliser la fabrication du magazine « un livre, un jour ».

Il a fallu attendre deux mois après le constat de l'externalisation de la fabrication de ce magazine pour que la direction se déplace, ce jour, au CE du pôle NE sans aucun élément économique justifiant cette décision.

La manière dont les personnels de Lambersart l'ont appris (par hasard !) confirme le dicton « quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage ».

Une nouvelle fois, une politique du fait accompli, méprisante pour les personnels de la filière, qui ont mis en images et qui ont fait évoluer le concept d'habillage pendant une décennie soit 1700 livres.

Les élus du CE pôle NE exigent la réinternalisation de la post-production du magazine « un livre, un jour » à la filière de Lambersart.

Les élus transmettront cette motion aux élus du CCE afin que l'ensemble des salariés de FTV se rende compte de l'insincérité de la direction, lorsqu'elle s'engage avec les partenaires sociaux à ré-internaliser les émissions.

Fait à Strasbourg, le 20mars 2015

Voté à l'unanimité des élus

La CGT, la CFDT, le SNJ s'associent.